

Compte rendu d'activités 2015

Intervention au niveau national

F Guelin a exposé à une réunion LPO/ONF nationale, les problèmes posés par les nouvelles pratiques sylvicoles de l'ONF, en particulier pour le broyage au printemps (de 2 m tous les 6 m) des jeunes parcelles et les coupes de bois en feuilles (en période de reproduction), qui provoquent alors la destruction de nichées de rapaces, petits passereaux, pics, chauve-souris et la perte de toute la biodiversité. Malheureusement, aucune avancée positive n'est notée de la part de l'ONF. La LPO nationale a sous-estimé les dangers que représentent ces modifications pour de nombreuses espèces.

Formation et information

- Une demi-journée de formation a été organisée pour les agents de l'ONF, Unité Territoriale Sud 03, à leur demande.
- Un accompagnement individuel sur le terrain pour la recherche hivernale et le suivi en période de reproduction a été proposé aux nouveaux observateurs/protecteurs.
- 39 personnes ont participé à 3 journées collectives d'aide à l'identification des rapaces en vol, sur des postes fixes.
- Nous avons animé, à Yzeure, une conférence sur les rapaces et la cigogne noire dans les forêts du Bourbonnais.

Recherche hivernale des aires

- 17 observateurs effectuent individuellement des recherches systématiques de novembre à mars.
- 22 personnes ont participé à une journée de prospection collective en forêt de Tronçais.
- Au total plus de 19 000 hectares de forêt domaniale plus les forêts privées, ont été parcourus.

Observation et identification

- 19 observateurs effectuent régulièrement des postes d'avril à septembre.

Suivi de reproduction

- 17 observateurs ont contrôlé 397 aires de mai à août. Leurs observations sont archivées en données cachées sur le site LPO Faune Auvergne.org.

Protection des couvées

En forêt domaniale nous avons transmis à l'ONF la géo localisation et/ou la cartographie des aires découvertes pour la mise en œuvre des mesures de protection prévue par la convention ONF-LPO pour l'aigle botté, l'autour des palombes, la bondrée apivore et la cigogne noire. En forêt privée, la protection, difficile à mettre en place, reste du seul bon vouloir du propriétaire.

Espèces	Couples suivis	Jeunes à l'envol	Echecs	Inconnu
Aigle botté	19 (dont 2 gorges de la basse Sioule 63)	18 (dont 1 gorges de la basse Sioule 63)	4 (dont 1 gorges de la basse Sioule 63)	2
Autour des palombes	24 (dont 2 dans le Puy de Dôme/limite Allier)	46 (dont 3 dans le Puy de Dôme/limite Allier)	2	4
Bondrée apivore	15	10	3	6
Busard Saint-Martin	2	5		
Buse variable	131	176	9	
Faucon hobereau	4	3		1
Faucon pèlerin	1	1		
Cigogne noire	1 (forêt privée)	3 (bagués)		

A la lecture rapide de ce tableau, on note l'absence du circaète, des deux milans, du busard cendré, de l'épervier, seulement deux couples de busards Saint-Martin et 4 couples de faucons hobereaux, rapaces qui devraient être présents dans le milieu forestier. Notre recherche axée principalement sur l'aigle botté, l'autour des palombes et la cigogne noire, dans les futaies de plus de 100 ans, donne une première explication, mais une analyse plus fine et plus complète sera nécessaire. L'année 2015, avec une bonne population de micromammifères, était particulièrement favorable pour la buse variable, alors que les résultats sont moyens. La situation est également un peu inquiétante pour la bondrée apivore, alors que pour l'autour des palombes l'année 2015 est une année record.

Le couple de faucons pèlerins découvert en 2011 sur un pylône EDF haute tension demeure la bonne surprise. Nous n'avons pas retrouvé, en 2015, les deux couples de cigognes noires que nous avons découverts en forêts domaniales. Seul le couple nichant en forêt privée a pu être suivi.

Conclusion: Notre investissement au niveau local, avec les relations de confiance que nous avons établies avec les agents patrimoniaux ONF, permet la protection de nombreux couples de rapaces, malgré les problèmes que nous avons soulignés. Sur le plan associatif, la mobilisation d'une cinquantaine de protecteurs des rapaces n'est pas négligeable. Un regret cependant, la participation des jeunes est faible. La LPO Auvergne et le conseil d'administration de notre association devraient peut être s'intéresser au phénomène de vieillissement de nos adhérents et faire de la formation des jeunes une priorité.

NB : Toutes nos activités sont effectuées bénévolement, aucune de nos actions de formation ou d'information n'est rémunérée et tous les frais occasionnés (équipements ou déplacements) sont entièrement à notre charge.

Jean Fombonnat, février 2016